

Répondre aux urgences sociales et environnementales : La FSU s'engage

Le constat est sans appel : les incendies, les records de température confirment les prévisions du GIEC, tandis que l'effondrement de la biodiversité s'accélère. Ces événements sont la traduction d'une hausse mondiale des émissions de CO2 qui se poursuit malgré les engagements pris lors de la COP21 à Paris. Comme l'ont défendu les manifestations pour le climat, il n'y a pas de planète B. Il est indispensable de tendre vers la sobriété et de rompre avec l'idée d'une croissance infinie. La recherche effrénée de profits et la mondialisation des échanges détruisent les écosystèmes et dérèglent le climat. Les plus pauvres, partout dans le monde, sont les premières victimes de ces dérèglements (cycle infernal des sécheresses et inondations, montée des eaux océaniques, pollution, accès à l'eau, au sol et à l'alimentation...) avec son cortège de malheurs et de migrations forcées.

Il y a urgence à basculer vers des modes de consommation et de production qui ne soient plus dépendants des énergies fossiles, pour favoriser l'efficacité et une sobriété énergétique collective. Des modes de production et de consommation qui favorisent les circuits courts, la relocalisation industrielle, des processus de fabrication "bas-carbone", et qui respectent les conditions de travail et les droits sociaux. Repenser nos modes de production, en prenant soin de notre environnement, c'est aussi prendre soin de notre santé, de nos conditions de travail et notre cadre de vie.

Pour la FSU, la transition écologique sera sociale ou ne sera pas ! Et puisque les premières victimes des dérèglements écologiques sont les plus pauvres, l'égalité sociale a besoin d'une action déterminée pour préserver le climat et la biodiversité ! La satisfaction des besoins sociaux et environnementaux doit être une priorité de nos sociétés. De par leur proximité, leur accessibilité, leur caractère désintéressé, les services publics sont de formidables atouts pour ce faire. Pour la FSU, la rupture écologique et sociale ne peut s'engager sans s'attaquer aux inégalités économiques. La nécessaire transformation du système, pour être juste socialement, implique que les premiers responsables des émissions soient les principaux contributeurs financiers. Ainsi le financement de la transition écologique de nos sociétés est indissociable de la réduction des inégalités : elle doit s'accompagner d'une redistribution des richesses, à l'échelle de la société française comme entre les pays.



Le syndicalisme de lutte et de transformation sociale de la FSU s'inscrit pleinement dans les recherches d'alternatives pour ouvrir la voie à une société d'émancipation dans un monde solidaire.

Les services publics que nous défendons sont une réponse aux inégalités sociales et à la crise climatique !

Pour porter haut ces revendications pour tou-tes, pour les faire gagner.

En décembre :



**ENGAGÉ-ES POUR LE
CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ**

Je
vote 



Alors que l'Etat déclare se vouloir "exemplaire", les faits sont loin de le démontrer. Depuis 2017 ont été publiés un florilège de textes officiels, par exemple un "Plan climat" (2017), un décret sur la consommation d'énergie dans les bâtiments (2019), une circulaire pour des services publics écoresponsables (2020), divers outils ont été mis en place pour recueillir des données permettant des prises de décisions. Mais dans la pratique, il y a peu de mises en œuvre par les ministères comme par les collectivités territoriales, et surtout un manque criant de données. Ainsi l'objectif de 15% de réduction de la consommation énergétique des bâtiments d'Etat d'ici 2022 (année de référence : 2010) prévu dans le Plan climat n'a fait l'objet d'aucun bilan public. Pourtant, les services publics peuvent être des leviers très efficaces pour engager une rupture écologique qui soit juste socialement.



ENGAGÉ-ES
POUR

LE CLIMAT ET
LA BIO-DIVERSITE

Engager la rénovation du bâti !

Les canicules en été et l'envolée des prix de l'énergie appellent une réponse urgente des pouvoirs publics. La FSU revendique une action d'ampleur pour la rénovation du bâti public, qui permettrait de garantir de bonnes conditions de travail et d'accueil des usagers tout en réduisant drastiquement les émissions de gaz à effet de serre des services publics. Ces investissements doivent permettre des économies énergétiques sur le long terme. Pour la FSU, l'Etat doit faire une campagne de dépistage énergétique de tous ses bâtiments ainsi que le prévoit le décret de juillet 2019 sur les Bâtiments à usage tertiaire. Un double objectif peut et doit être visé : sobriété et meilleure qualité de vie au travail. Des bâtiments rénovés seront mieux aérés avec un confort thermique amélioré, il sera donc plus agréable d'y travailler et d'y venir pour les usagers.

Réformer les règles de l'achat public !

Il faut sécuriser juridiquement les achats pour permettre la réduction des GES. L'Etat doit appliquer les textes réglementaires relatifs aux marchés publics, en incluant dans les conditions d'éligibilité la réduction des émissions GES globales. Ainsi, la commande publique doit privilégier l'achat de produits recyclés, classés non énergivores et à faible émission, la réparation des outils, et cesser de réduire le budget d'une année N+1 s'il n'a pas été utilisé entièrement afin de ne pas inciter les services à la consommation. D'autre part, privilégier les objectifs écologiques implique de rompre avec les logiques basées uniquement sur le coût lors des appels d'offres. Des moyens supplémentaires doivent être alloués pour le fonctionnement des services publics.

Investir dans les services publics !

De nouveaux services sont nécessaires pour répondre aux besoins sociaux dans une société écologique, sociale et démocratique. De nouveaux besoins apparaissent dont la prise en considération appelle la création ou la refondation de services publics existants : de la perte d'autonomie à l'accès au crédit, de la protection des biens communs – définis comme indispensables à la collectivité – à l'environnement, de l'accès à l'énergie et à la santé, le chantier est immense. Des initiatives concrètes pour la gratuité de certains services publics, qui répondent aux besoins essentiels de la population, en matière d'accès à l'eau et à l'énergie, de santé ou de transports locaux sont à même de concilier l'urgence écologique et la justice sociale. Ainsi la gratuité des premiers m³ d'eau ou des premiers KWH est à mettre en place, avec une taxation dissuasive des consommations supplémentaires. Il faut aussi viser la gratuité des transports en commun dans les agglomérations, en les renforçant, afin de limiter au maximum l'usage des véhicules individuels.



Pour une éducation émancipatrice

La rupture écologique est une « question socialement vive ». Des enseignements émancipateurs devraient viser la construction d'une pensée complexe, critique, éthique et prospective. Les directives et les programmes scolaires sont à améliorer afin de dépasser les éco-gestes individuels et le simple exposé de la biodiversité et du climat. L'École doit pointer les causes anthropiques du changement global mais aussi permettre le débat sur les choix de société et leurs conséquences écologiques et sociales. Faire des établissements et unités de travail, des lieux d'exemplarité écologique suppose un fort engagement budgétaire de l'État et des collectivités territoriales, lesquelles doivent être soutenues financièrement. Une rénovation généralisée, privilégiant l'isolation des bâtiments, la végétalisation des espaces collectifs et l'accessibilité par les mobilités douces et collectives doit être engagée, sans recourir à la privatisation. Par ailleurs, l'ensemble des fournitures (pédagogiques, matérielles...) doit être encadré par une réglementation écoresponsable.

Pour une agriculture au service d'une alimentation de qualité pour toutes et tous.

Pour lutter contre la malnutrition et dénutrition, pour assurer la qualité et la sécurité alimentaire, il faut transformer le système pour privilégier : production biologique, transformation locale et valorisation de circuits courts. La restauration collective et scolaire doit fournir des repas biologiques, de circuits courts et locaux, proposer le choix de menus non carnés. Le pourcentage de produits issus de l'agriculture biologique fixé aujourd'hui à 20 % par la loi EGalim doit être augmenté. Le passage en régie de chaque restauration collective doit être la règle. Pour que chaque citoyen·ne ait accès à une alimentation saine et un droit à se nourrir, la FSU s'est engagée à participer avec d'autres à l'étude et aux débats sur une sécurité sociale de l'alimentation. L'enseignement agricole public avec ses exploitations agricoles et ateliers technologiques doit relever les défis environnementaux et celui du renouvellement de générations d'agriculteur·trices en favorisant la multiplication d'espaces tests dans ses exploitations, la recherche et la promotion de systèmes agricoles vertueux.



La FSU engagée avec les personnels

Pour engager les changements, il est essentiel d'associer les personnels et les usagers aux enjeux de la transition écologique.

La FSU et ses syndicats nationaux dans la fonction publique d'Etat comme dans les collectivités territoriales sont force de propositions et d'actions. Amélioration des conditions de travail (confort thermique, qualité de l'air intérieur, prise en charge des déplacements doux, cantines...), aide au logement et aux transports (possibilité de cumul du forfait mobilité durable et du remboursement des transports en commun par exemple), formation font l'objet de réflexions avec les personnels et d'interventions auprès de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que dans les CHSCT. De nouveaux droits sont à travailler, comme par exemple les adaptations des postes de travail en cas de canicule (droit à la fraîcheur, horaires de travail, délimitation des tâches...).

Dans leurs domaines respectifs, les syndicats de la FSU demandent l'inscription des enjeux énergétiques, climatiques, de ressources et de biodiversité dans les instances de dialogue sociales auxquelles ils participent. Ils demandent par exemple la communication des diagnostics énergétiques des bâtiments des services publics dans lesquels ils travaillent, l'aménagement des conditions de travail sans contrepartie en cas de canicule.

Ils agissent aussi tout au long de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FSU s'est battue, par exemple pour que agroécologie soit portée dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et ce contre les avis dominants et positions des lobbys agricoles et des organisations professionnelles majoritaires.

La FSU s'investit plus largement dans les mobilisations pour la justice sociale et environnementale, en soutien aux manifestations pour le climat, en participant aux expertises d'Attac pour concilier justice fiscale, sociale et écologie.

La FSU est également pleinement investie dans l'Alliance écologique et sociale-PJC, regroupant organisations syndicales et associations écologistes, pour construire ensemble des réponses cohérentes aux urgences sociales et environnementales.

Education / recherche

1er degré : 2nd degré :



EPS :



Enseignement professionnel :



Enseignement agricole :



Enseignement supérieur et recherche :



Chercheuses et chercheurs scientifiques :



Personnels de direction :



Inspectrices et inspecteurs pédagogiques :



Infirmier.e.s :



Administration Scolaire Universitaire et Bibliothèques



Personnels territoriaux



ENGAGÉ-ES POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 1er au 8 décembre 2022

Je vote  F.S.U.

Affaires culturelles



Tavail, emploi, formation et insertion



Ministère des Affaires étrangères



Administration pénitentiaire



Caisse des dépôts et consignations



Intérieur, Territoires, Agriculture et mer



Protection Judiciaire de la Jeunesse



Assistants sociaux de la Fonction Publique



Environnement

